

---

Adresse de la société populaire de Noireau (Calvados) qui fait part des fêtes célébrées en l'honneur des victoires remportées sur les tyrans coalisés, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Noireau (Calvados) qui fait part des fêtes célébrées en l'honneur des victoires remportées sur les tyrans coalisés, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 207-208;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23757\\_t1\\_0207\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23757_t1_0207_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

avons invité tous les citoyens de fournir 2 livres de cendres de leurs foyers à la salpêtrerie, en attendant qu'on puisse faire usage des cendres lessivées provenant de la combustion des herbes et arbustes inutilisées.

Si tu crois que notre proclamation mérite d'être propagée, nous te prions de la faire insérer au bulletin. Salut et amitié. »

DELESTANG, BOHYER (*agent nat.*)  
[et 1 signature illisible].

*Proclamation à tous les citoyens du district de Mortagne.*

Du salpêtre, citoyens, du salpêtre ! Eh quoi ! Tandis que nos braves frères d'armes font mordre la poussière à nos sanguinaires tyrans, et qu'ils s'emparent de leurs villes, vous ne seconderiez pas leur valeur héroïque ? Vous ne contribuerez pas individuellement à la destruction des cruels satellites des barbares couronnés ? Vous n'arracheriez pas des entrailles de la terre, l'essence du foudre régicide que nos Républicains ne cessent de lancer contre les tigres qui ont osé souiller notre territoire, et ont voulu nous asservir et nous remettre sous un joug d'autant plus honteux que nous mêmes avons brisés nos fers, et que ce seroit nous qu'on forceroit à les reprendre. De par l'être Suprême ! il n'en sera pas ainsi. Les tyrans ne réduiront point les Français ; leurs hordes fanatico-royalisées ne tiendront point contre des Républicains. Déjà la terreur s'empare de leurs troupes ; une fuite précipitée devient leur unique ressource et leur anéantissement prochain épiera les mânes des patriotes injustement massacrés, et apaisera la vengeance que l'Eternel a déployé sur la tête de ces abominables cohortes. Du salpêtre, citoyens, du salpêtre ! A ce mot seul, le génie de la liberté se réveille dans des climats lointains, et les esclaves sont pulvérisés. Quoi ! Lorsque votre frère, votre parent, votre ami s'occupe à révolutionner la terre pour en tirer le sel destructeur de la superstition despotique, vous, d'un œil indifférent regarderiez ce travail sans en être ému, sans être excité du désir de contribuer à l'affermissement de la République ; de tels individus doivent être extirpés de la société, et livrés au bras vengeur de l'opinion publique ; le glaive de la loi doit les frapper. Encore un peu de tems, frères et amis, les trônes sont culbutés et les rois seront écrasés par la massue redoutable du peuple. Occupez-vous donc sans délai à remuer vos terres, sur-tout celles que la loi et l'instruction vous ont désignées ; ne fermez point vos paupières que vos bras n'aient livrés dans les magasins de la République une quantité déterminée de salpêtre.

Il ne suffit pas, citoyens, d'extraire du sein de la terre le sel tyrannicide, il lui faut une préparation avant d'en faire usage. Le salin et la potasse doivent seconder ses terribles effets ; toutes les herbes et tous les arbustes énoncés dans l'instruction à la suite du décret sur la fabrication du salin, inutilisés à vos besoins, sont à votre disposition pour être brûlés et leurs cendres lessivées ; et par qui, citoyens ? Et par vous mêmes ! Le procédé est très-simple : lisez, relisez l'instruction, et vous serez bientôt en état de fournir votre contingent civique. En attendant ce fruit de vos soins et de vos travaux momentanés, que chacun de vous prenne l'engagement so-

lemnel d'envoyer sur-le-champ à la Salpêtrerie 2 livres des cendres de vos foyers ; le salpêtre sera préparé, et soudain vous verrez les ennemis de la liberté française, mettre la paix en réquisition.

Qu'il vous sera doux alors de vous répéter les uns aux autres ces mots sortis de la bouche d'un de nos Législateurs ; « et moi aussi, j'ai contribué à sauver la Patrie ».

Vu la susdite proclamation présentée par un de ses membres, le Directoire du District de Mortagne arrête, ouï et ce requérant l'Agent National, qu'elle sera de suite livrée à l'impression, après avoir été consignée sur ses registres, qu'elle sera lue au peuple le plus prochain décadi de sa réception, publiée ès lieux accoutumés des Communes, et affichée partout où besoin sera.

A l'effet de quoi, un exemplaire sera adressé à toutes les municipalités, et à tous les Comités de Surveillance du ressort. Fait en Directoire, à Mortagne ce 9 Prairial II. »

BOURNEUF jeune (*vice-presid.*), DELESTANG, MERY,  
P.c.c. BOURNEUF J<sup>e</sup>, MANGUIN (*secrét.*)

## 41

**La société populaire de Noireau (1), département du Calvados, fait part des fêtes célébrées dans cette commune en l'honneur des victoires remportées sur les tyrans coalisés ; et invite la Convention à continuer de tenir d'un bras nerveux les rênes du gouvernement.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[Noireau, 20 mess. II] (3)

« Représentans du peuple.

Quels objets sont plus dignes de remplir le cœur de l'homme, que les fêtes nationales dont vos décrets et les succès de nos armées qui en sont le résultat nous fournissent chaque jour le sujet ? Jamais les despotes n'offrirent de pareilles jouissances à leurs esclaves. La fête que nous avons consacrée à la victoire de Fleurus, a eu plusieurs autres victoires en même tems à célébrer. Notre reconnaissance est trop vive pour ne pas vous l'exprimer de nouveau. Continués, courageux représentans, de tenir d'un bras nerveux les rênes du gouvernement ; vous avez prouvé que la liberté n'était pas l'anarchie ; et par le vigoureux gouvernement que vous avez créé vous l'avez éloignée de cet écueil où la malveillance vouloit la faire échouer. Son domaine va s'agrandir chaque jour, la victoire plane constamment sur nos républicains et fait pâlir les rois coalisés sur leurs trônes chancelants. Le ciel se venge de l'empire qu'ils avoient osé usurper, et il protège évidemment les efforts d'un peuple digne de servir de modèle à tous les autres. Le temps est venu d'étendre sur tous les hommes la seule chaîne qu'ils doivent porter, celle de la fraternité. La guerre contre les français est un attentat contre le genre humain dont ils défendent les droits sacrés. Périront les vils esclaves

(1) Ci-dev<sup>t</sup> Condé.

(2) P.V., XLI, 283. B<sup>in</sup>, 3 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 310, pl. 1211, p. 36.

ves qui ne rougiront pas de combattre leurs propres bienfaiteurs. Mais bientôt eux-même il partageront notre sainte indignation contre la tyrannie, et tourneront leurs armes contre les tyrans. Ceux-ci n'en peuvent imposer longtemps, leurs ruses s'épuisent avec le sang des conspirateurs. S. et F. »

BONTRY, FAREIN, GRAINVILLE

## 42

Le comité révolutionnaire du district de Périgueux (1) annonce qu'une foule de jeunes Républicains de cette commune, qui n'ont point encore atteint l'âge de la première réquisition, viennent de s'enrôler volontairement sous les drapeaux de la liberté, et de contraindre les administrateurs du district à les équiper pour suivre leurs camarades. Il ajoute que les biens nationaux doublent et triplent leur estimation, et que les ateliers de salpêtre sont en pleine activité. Il joint à son adresse le tableau énumératif des divers effets remis par les citoyens administrateurs du district de Périgueux à l'inspecteur des transports et convois militaires, depuis le 8 ventôse jusqu'au 29 prairial [ : Leurs dons... se montent à 324 quintaux de mate-lats, 2 950 quintaux de draps de lit, 3 687 quintaux de vieux linge, 55 quintaux de souliers, 555 quintaux de chemises, 140 quintaux de couvertures, etc, 50,220 livres pesant de métal de cloches. La charpie et la filasse sont aussi très abondantes (2).] Il termine par annoncer que les dépouilles du fanatisme ont été envoyées à la trésorerie nationale ; et qu'il est parti pour Toulouse une quantité considérable de métal de cloches pour la nouvelle monnaie de billon.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés(3).

[Applaudissements].

## 43

La société populaire de Bort, chef-lieu de canton, district d'Ussel, département de la Corrèze, félicite la Convention sur le décret du 18 floréal, et témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, deux des plus zélés défenseurs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Bort, 26 prair. II] (5).

(1) Dordogne.

(2) *J. Paris*, n° 563 ; *M.U.*, XLI, 460.

(3) *P.V.*, XLI, 284. *B<sup>in</sup>*, 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) ; *Mess. soir*, n° 696 ; *M.U.*, XLI, 460 ; *C. Univ.*, n° 928 ; *J. Perlet*, n° 662 ; *J. S. Culottes*, n° 517.

(4) *P.V.*, XLI, 284. *B<sup>in</sup>*, 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) *C* 310, pl. 1211, p. 35.

« Représentans.

Des monstres, dont votre sagesse a purgé le sol de la liberté, avoit repandu une doctrine dont nos cœurs ont gemi, mais la memorable journée du 18 floreal vient de porter la joie et le calme a nos cœurs ... ouÿ. Sages Législateurs il existe une etre Supreme, notre ame immortele nous le dit, nous le sentons, il nous parle, et ne cesse de s'écrier du fon de nos cœurs, Republicains soyés vertueux, pressés vous autour de vos legislateurs, ils finiront de completer le bonheur du genre humain. Aussy d'un mouvement spontané, nous avons de nouveau juré guerre eternelle a la tiranie, soumission aux loys, respect a la Convention nationale et voté des remerciements aux Comités de Salut public et de Sureté generale.

Peres de la Republique, faut il qu'après avoir fait retentir les airs de chans d'allégresse Décady dernier, nous tombions dans les cruels angoisse de la crainte pour vos jours precieux... faut il que la terre porte encore dès monstres qui avec de lor payent des infames scellerats pour egorger... qui hélas... qui, Robespierre et Collot D'herbois... hommes justes, amis de l'humanité. un Mot ... un mot, vos ennemis les ennemis de l'humanité, de la vertu, qui se sont concentré dans l'antre de George, a Londres, n'existeront plus. »

DULAC (*présid.*), YVERNAT (*V<sup>e</sup>-présid.*), GAUTIER (*ex-secrét.*)  
[et 35 autres signatures illisibles.]

## 44

La société populaire et républicaine d'Honfleur (1) félicite la Convention sur ses immenses et glorieux travaux, et l'invite à ne les quitter que lorsqu'elle aura forcé les despotes à reconnoître la majesté du peuple français, ses vertus et ses lois.

« L'école de Mars que vous venez, dit-elle, d'établir pour la jeunesse, va former des républicains qui apprendront à vivre et à mourir pour la patrie. Vous ne vous bornerez pas à cet établissement, vous créerez aussi des écoles de manœuvres pour la navigation, et vous ne vous séparerez que lorsque vous aurez consolidé la félicité publique ».

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

## 45

La société populaire de la vallée d'Aure (3), district de la Neste, département des Hautes-Pyrénées, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et principalement sur le décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et qui reconnoît l'immortalité de l'ame,

(1) Calvados.

(2) *P.V.*, XLI, 284. *B<sup>in</sup>*, 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) Ayant son siège dans la comm. d'Arreau.